

La plainte

Éloge de la plainte

« Porter plainte », porter « sa plainte » à quelqu'un qui l'accueille et ne l'écrase pas d'une réponse en réaction, c'est laisser la chance aux effets de la prise de la parole pour un sujet.

C'est convier le sujet à découvrir la répétition, ce qui fait son histoire, ce qui fait un destin.

C'est donner chance au sujet de découvrir la trame signifiante qui détermine sa vie, cette étoffe de mots qui enveloppent ou étouffent un sujet, marquent ou créent son destin.

C'est encore découvrir que parfois, ce dont un sujet se plaint, est aussi son bien le plus précieux.

C'est s'affronter à cette vérité que ce qui apparaît comme un problème peut être aussi la solution dont un sujet s'est doté à son insu.

Offrir d'accueillir une plainte, sans le souci d'y trouver une réponse toute faite, une conduite à tenir. C'est donner la possibilité à un sujet de s'entendre parler et d'éclairer ce qu'il désire, donner chance de savoir ce qui l'anime dans son existence, « *qu'il sache s'il veut ce qu'il désire* ».

Douleur, mal, plainte, bouteille à la mer, pour dire à l'autre « *j'ai mal* », mais pas forcément « *aide-moi* », du moins, pas directement.

Mais que signifie-t-elle ? Que veut le sujet de la plainte ?

Pourquoi interpelle-t-il l'autre, son « *alter non ego* » ?

Que lui veut-il au juste ? Ou pas.

Qu'est-ce que la plainte ?

Porter plainte, qui dans son acception juridique signifie porter à la connaissance de l'autorité une infraction à la loi.

Ainsi le sujet lui demande de reconnaître qu'il a été « *victime* » de quelque chose

qui lui fait offense.

Il y a là, dénonciation et énonciation d'un fait, l'expression d'un mécontentement. La plainte est portée devant l'autre chargé de faire respecter la loi que les hommes ont mises en place.

Ainsi le sujet se plaint du traitement dont il a été l'objet, de l'instrumentalisation qui a été faite de sa position de sujet, qui a été bafouée, maltraitée.

Il dit, déclare, parle...

Il existe donc un discours de la plainte, une sorte d'espace lexical où l'on retrouve pèle mèle des cris, des mots, des gémissements, des larmes, des lamentations, ce comportement qui se veut bruyant et démonstratif, qui montre à voir ce chagrin et cette douleur dans des manifestations intempestives, hurlements, vêtements déchirés, coups portés sur et contre soi...

Ces cortèges antiques, pleureuses où le corps tout entier est alors convoqué pour dire à l'autre et porter la plainte au dehors, aux yeux de tous. Leur dire la mort, la peine et la douleur bruyante qui en résulte.

Une douleur qui se montre à voir et à entendre.

Exporter, exalter la plainte, la faire sortir hors du corps pour que l'autre en soit témoin.



Tant de mots et de gestes qui relèvent presque de l'impudeur dans nos sociétés occidentales où souffrances et manifestations de celles-ci se doivent d'être silencieuses.

On doit avoir mal en silence et surtout ne pas se plaindre. Serrer les dents et ne pas déranger l'autre.

La plainte se doit d'être muette et sourde. Elle ne doit avancer que masquée.

Le sujet se doit de la taire, de la faire taire, de la garder silencieuse et l'autre « *alter non ego* » ne pas la voir ni l'entendre. Même pas la deviner !

La plainte intolérée devient intolérable.

Il faut l'étouffer dans l'œuf, la réduire au silence.

Toute une panoplie de stratagème est déployée, médicaments en tous genres, analgésique, antalgiques, anxiolytiques, formules de politesse et gestes de circonstances sont autant de circonvolutions qui porte la plainte loin du regard qui ne peut la soutenir !

Car elle peut être contagieuse, elle peut toucher et blesser, renvoyant à l' « *alter non ego* » , autre, témoin assistant mais non assisté, son propre « *je* » ou « *moi* » insupportable.

Signaler, déposer, mettre en cause, voilà ce qu'est la plainte, voilà ce qu'elle dit, ce qu'elle nous dit. Son acception juridique en souligne bien l'aspect de monstration et c'est bien là le drame, l'action de la plainte.

Se plaindre, ça fait du bien, surtout quand les autres vous plaignent.

Quand on me plaint, ça veut dire que ce n'est pas complètement de ma faute.

Réussir à se faire plaindre, c'est un peu la potion magique pour tout réussir dans sa vie. Quoi que vous fassiez, si vous trouvez quelqu'un pour vous plaindre, vous pourrez vous inventer des histoires.

Et puis, si vous ne trouvez personne, ce n'est pas grave, vous n'aurez qu'à vous persuader.

On commence en groupe, on devient vite dépendant et on finit par continuer seul chez soi.

C'est là où ça devient dangereux : tu te bats au quotidien avec passion, sans ressentir la douleur, tu ne te sens pas concerné par cette plainte mais elle semble faire partie d'un système. Un système dans lequel tout le monde est shooté à la plainte: Je te plains, tu me plains, (par la barbichette ?) et on s'invente tous des vies à fautes redondantes.

Plaindre quelqu'un, ce n'est pas lui rendre service.

Se faire plaindre, ce n'est pas une solution.

Il faut refuser la plainte lorsqu'elle vous est proposée.

Non merci, elle ne me semble pas justifiée. Non merci, je préfère rester dans le monde réel.

Une personne qui semble tant attachée à vous plaindre doit certainement avoir le même comportement avec elle-même, et il n'y a pas de quoi la plaindre.



Gérard-Yves Cathelin

Psychanalyste, addictologue et psychothérapeute à Château Thierry (02) et La Ferté-sous-Jouarre (77)

10 décembre 2015

<http://cathelin-psychotherapeute.com>

© Toute reproduction, même partielle est interdite sans l'accord de l'auteur

<http://bit.ly/plainte-victime>



Pervers-narcissiques.fr Site portail pour les victimes de PN



Geneviève Schmit,
coaching
thérapeutique.

© Geneviève Schmit, experte dans l'accompagnement des victimes de manipulateurs pervers narcissiques.

Pour toutes consultations à distance, laissez-moi un texto au 06.43.43.15.79

J'aurais grand plaisir à lire vos interventions sur le Facebook qui vous est dédié:
Facebook pour les victimes de violence psychologique et de manipulation



perverse. [Soutien.Psy](https://www.facebook.com/Soutien.Psy)

